

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 décembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021

2021 V. 393 Vœu relatif à la réalisation de projets d'éducation à la biodiversité au sein du Lac du Der propriété de l'ETPB Seine Grands Lacs dont est membre la Ville de Paris.

Le Conseil de Paris,

Considérant l'importance des zones humides dans la protection de la biodiversité au regard du refuge qu'elles offrent à la faune et à la flore et de leur statut juridique ;

Considérant l'histoire des inondations de Paris, la crue de 1910 et de 1924 mais aussi plus récemment de 2016 qui ont impacté la vie des Parisiens et l'évolution des aménagements de la région ;

Considérant l'ETPB Seine Grands Lacs qui a été créé dans un objectif de prévention des inondations mais également de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, d'une restauration de la biodiversité, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ;

Considérant l'importance de la Ville de Paris dans le syndicat mixte, au regard de son poids dans le comité syndical, dans le financement du budget de l'établissement et dans l'affectation de personnel de la Ville à l'ETPB Sein Grands Lacs ;

Considérant que l'ETPB Seine Grands Lacs est propriétaire de quatre lacs réservoirs en amont de Paris ;

Considérant le lac du Der qui a une importance particulière dans ce dispositif, premier lac artificiel de France, d'une superficie de 48km², situé dans le département de la Marne, il a été réalisé dans une zone qui abritait trois villages, et aujourd'hui en plus d'être un lieu de biodiversité, est un parc de loisir composé de 6 plages et d'une piste cyclable ;

Considérant l'existence de balades natures, d'une base nautique et d'un éco-musée consacrée à la vie des anciens villages du lac ;

Considérant le rôle de la Ville de Paris dans la proposition d'activités dans ses écoles et collèges, à travers la subvention de sorties scolaires, l'organisation d'animations et la découverte de son patrimoine ;

Considérant l'organisation de classes vertes et de journées découvertes dans les écoles et collèges parisiens ;

Considérant la sensibilisation comme étant un des enjeux clé dans la protection de la biodiversité, à travers la découverte d'espaces de protection de la nature et de l'utilité que ces espaces peuvent avoir dans la lutte contre les effets du réchauffement climatique ;

Considérant les lacs réservoirs comme permettant l'accueil de nombreuses espèces sauvages : oiseaux migrateurs, rongeurs, plantes humides, poissons et de nombreux insectes. Une des espèces les plus iconiques étant la grue cendrée.

Sur proposition de Maud Lelièvre et les élus du Groupe MoDem, Démocrates et Écologistes,

Émet le vœu que :

- soit mis en place un programme éducatif pour les écoles parisiennes en collaboration avec l'ETPB Seine Grands Lacs.
- des journées découvertes soient réalisées dans les lacs-réservoirs de l'ETPB Seine Grands Lacs, à l'image du lac du Der, à destination des écoliers et des collégiens parisiens.
- soit mis en oeuvre un renforcement de la sensibilisation aux zones humides comme espaces de biodiversité et de lutte contre les inondations.